



Région
Centre-Val de Loire

Le Président
Président délégué de Régions de France

A l'attention de chaque responsable de structure
Culturelle de la Région Centre-Val de Loire

Nos réf. : PR/2020-18

Objet : Mise en œuvre de mesures exceptionnelles – COVID-19

Orléans, le 19 mars 2020

Madame, Monsieur,

Suite aux annonces faites par le Président de la République, lundi 16 mars au soir, et à la décision nationale de fermer l'intégralité des établissements culturels, d'interdire tous les rassemblements et événements, l'impact sur votre secteur professionnel et ses conséquences économiques et humaines apparaissent brutalement.

Aussi deux principes guident les décisions que j'ai prises : l'hyper solidarité pour les arts, la culture et le patrimoine et l'hyper réactivité face aux conséquences de l'épidémie.

Cette situation exceptionnelle exige le déploiement de mesures adaptées permettant d'assurer la continuité des services publics, d'amortir les effets sociaux, de lutter contre les risques de disparition de structures, de répondre aux besoins de trésorerie, de préparer le retour à une situation permettant à nouveau à notre territoire de battre au rythme des créations culturelles et artistiques.

Ainsi, par ce courrier, je veux vous réaffirmer la mobilisation entière de la Région Centre-Val de Loire à vos côtés et vous présenter ci-dessous les différents engagements qu'il me paraît incontournable de prendre dès maintenant pour vous aider à surmonter cette situation inédite :

- **Versement de toutes les subventions annoncées pour les événements prévus (à concurrence des dépenses engagées) ;**
- **Confirmation de l'engagement régional pour tous les événements reportés et passage à 70% pour le 1^{er} versement ;**
- **Versement rapide du solde des financements 2019 pour les projets et actions réalisées et justifiées, à partir d'une certification des comptes par le Responsable juridique de la structure ;**
- **Solidarité avec les intermittents sur l'allongement de la période pour leurs cachets.**
- **Aide ponctuelle aux structures culturelles les plus impactées par l'annulation de spectacles à partir d'un fonds régional de soutien exceptionnel de 1 million d'euros (décidée dans le cadre d'un dialogue de gestion).**

⇒ Pour toutes ces mesures votre contact sera la Direction de la Culture au Conseil Régional Centre-Val de Loire :

[DGEECVC DCP Assistanat.Direction.Culture@centrevaldeloire.fr](mailto:DGEECVC_DCP_Assistanat.Direction.Culture@centrevaldeloire.fr)

.../...

Par ailleurs, la Région en lien avec France Active a décidé de créer le « Prêt Rebond » dans le cadre du Contrat d'Apport associatif Rebond » (CARE Centre-Val de Loire) doté de 1 million d'euros par la Région, pour faire face aux difficultés conjoncturelles liées à une baisse d'activité ou à une perte de chiffre d'affaires. Le CARE visera la consolidation de la trésorerie pendant la période de crise.

Ce prêt Rebond sera instruit par :


⇒ Contact France Active Centre-Val de Loire : contact@contractif.fr

Enfin, je vous informe que les services de l'Etat ont mis en place des procédures de déclaration de chômage partiel ou technique. Je vous invite en tant que de besoin et si cela n'est déjà fait à procéder à ces démarches, à l'adresse ci-après : <https://activitepartielle.emploi.gouv.fr>

L'ensemble de l'exécutif régional et les services de la Région restent mobilisés à vos côtés pour vous permettre de traverser cette période critique. Il est essentiel que nous puissions faire preuve d'une solidarité sans faille afin de faire face à cette terrible situation.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

*soyez assuré(e) de ma plus
grande attention et de
mon Total soutien.
Bien cordialement !*



François BONNEAU